

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2022



Communauté de Communes
DE CEZE CEVENNES

**DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CEZE CEVENNES**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MARDI 29 MARS 2022**

Date de la convocation : 21 mars 2022
Date d'affichage : 21 mars 2022
Nombre de membres afférents au conseil communautaire : 39
Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 31
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 31
Nombres de procurations : 3
Nombre de voix exprimées : 34

L'an deux mille vingt deux et le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le conseil communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la communauté de communes, à Saint-Ambroix, sur la convocation qui leur a été adressée par Olivier MARTIN, Président.

Présents (31) : Jean-Paul ANDRÉ - Jérôme BASSIER – Jean BERNARD – Wladimir BERNARD - Olga BOFILL - Bernard BONNEFOY - Florence BOUIS - Didier CAYRON - Henri CHALVIDAN - Jean-Pierre CHARPENTIER – Edouard CHAULET - Bruno CLEMENCON - Geneviève COSTE – Jean-Marie COSTE - Jean-Pierre DE FARIA - Patrick DUMAS - Jean-François FLANDIN - Cyril GILLES – Jean-Marie ITIER – Yolande LASIA - Marie-Hélène MALBOS- Olivier MARTIN - Sylvette MOLIERES – Jacques MOLLE - Jean-Christophe PAYAN - Daniel PIALET- Bernard PORTALES - Christine ROUX – Georges VERCOUTERE - Claude VIGOUROUX – Micheline WIEREPANT

Pouvoirs (3) :

Frédérique CAZALET a donné pouvoir à Jean-Pierre DE FARIA
Thierry DAUBLON a donné pouvoir à Jean-Marie COSTE
Denis GUILLAUME a donné pouvoir à Patrick DUMAS

Excusés : Dominique AGNIEL, Marie CARRE, Frédérique CAZALET, Thierry DAUBLON, Denis GUILLAUME, Paul PERCETTI, Christelle ROUSSEL, Guy SILHOL.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Sylvette MOLIERES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2022

Monsieur le Président propose d'approuver le procès-verbal du conseil communautaire du 1^{er} mars 2022.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

FINANCES

DELIBERATION N°16-2022

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022- BUDGET GENERAL

Monsieur Cyril GILLES, vice-Président chargé des finances, présente le rapport d'orientation budgétaire de l'exercice 2022.

A l'issue des échanges,
le conseil communautaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Prend Acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2022

**Rendu compte des décisions du Président prises par délégation du Conseil
Communautaire**

DECISION N°03-2022

Mission de coordination SPS - Travaux DFCI

La communauté de communes a lancé une consultation pour la coordination SPS des travaux de mise aux normes des pistes DFCI K2 et K6 à Barjac le 01/02/2022.

4 coordinateurs SPS ont été consulté : CSMC, PRECO, APAVE, DEKRA.

3 offres sont parvenues à la communauté de communes.

Ramenées à une durée de chantier estimée de 4 mois, on a :

- PRECO pour un montant de 1.495 €HT,
- DEKRA pour un montant de 1.980 €HT,
- CSMC pour un montant de 2.530 €HT.

Le Président a décidé de retenir l'offre de PRECO, pour un montant de 1.495 €HT.

Le contrat a été signé en date du 22/02/2022.

La séance est levée à 19 h 15.

Le Président.

Olivier MARTIN



Accusé de réception en préfecture
030-200035129-20220329-PV03292022-AU
Reçu le 05/04/2022